

## MODIFICATION DU NOM COMMERCIAL ou ENSEIGNE

**Le nom commercial** est le nom sous lequel l'entreprise exerce son activité et qui la différencie de ses concurrents. Il peut être différent de l'enseigne.

**L'enseigne** est un signe (panneau lumineux sur la devanture d'un magasin par exemple) apposé sur un établissement commercial et le différenciant des autres établissements.

### Le dossier de formalité doit être constitué des documents suivants :

- **L'imprimé P2 CM** : en deux exemplaires complétés et signés par le déclarant ou son mandataire.
- Un **pouvoir du mandataire** signé des deux parties si la formalité est effectuée par un intermédiaire.

### Coût de la formalité

**Frais Greffe** par chèque libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce ou par carte bancaire (pour le site de Lyon uniquement) ou en espèces (merci de prévoir l'appoint)

- *Pour la modification du nom commercial*
  - Sur l'établissement principal : 93.70 euros
  - Sur l'établissement complémentaire : 48.70 euros
- *Pour la modification de l'enseigne* : 48,70 Euros

**Frais CFE** : 70.00 euros par chèque libellé à l'ordre de CFE – CCI LYON METROPOLE ou par carte bancaire (pour le site de Lyon uniquement) ou en espèces (merci de prévoir l'appoint)

### Informations complémentaires :

- **Installation d'une enseigne** : Contacter la mairie du lieu d'implantation pour connaître la réglementation.
- **Pour vérifier l'existence ou le dépôt d'un nom commercial ou enseigne** : Contacter **l'INPI** Institut National de la Propriété Industrielle Délégation de LYON (uniquement sur rendez-vous) - 12 quai Perrache - CS10043 - 69285 Lyon Cedex 02 - Tél : 01 56 65 89 98 - Mél : [aura-lyon@inpi.fr](mailto:aura-lyon@inpi.fr)